

Formation initiale

Frais de scolarité



Alain
CARDINAUX

Directeur des
études

“Un établissement associatif, sans but lucratif”

“Comme l’ensemble des établissements d’enseignement supérieur de l’Université Catholique de Lille, l’IJTM est une association sans but lucratif. Nous devons financer l’ensemble de nos moyens pour faire vivre notre projet : le studio radio/TV, l’espace de post production, le matériel de tournage, mais aussi les intervenants et les séminaires professionnels proposés à nos étudiants. Nous réinvestissons toutes les contributions dans l’amélioration des enseignements, au service de nos journalistes en formation.”

Grille tarifaire

Afin d’éviter une charge trop lourde aux personnes concernées par une inscription en formation initiale, nous comptons sur la contribution solidaire des familles. La solidarité nous conduit à moduler les montants des contributions en fonction des revenus. Cette solidarité est essentielle pour accueillir tous ceux qui souhaitent devenir journaliste, quel que soit leur niveau de ressources.

Tarif Unique de référence	+ de 150 001	100 001 à 150 000	75 001 à 100 000	50 001 à 75 000	0 à 50 000 Non Boursiers	BOURSIERS DU CROUS si 0 à 50 000 euros de Revenu
7500	7500	6500	6000	5500	5500	5000

Frais d’inscription

Les frais d’inscriptions permettent de couvrir les frais de constitution, de suivi et de gestion des dossiers de chaque étudiant inscrit. Ils sont demandés à l’inscription de la 1^e et de la 2^e année de master :

- 1^e année : 350€
- 2^e année : 150€

Bourse d’école !

L’IJTM peut accorder une bourse à ses étudiants motivés et méritants, pouvant aller jusqu’à 2000 euros.

Infos : contact@ijtm.fr